



---

## Informations aux familles n°1. jeudi 2 septembre 2010

En ce début d'année, la directrice et l'équipe pédagogique de l'école formulent leurs souhaits de réussite à tous les élèves.

- **Horaires** : 8h45/11h45 et 13h30/16h30. Les enfants sont accueillis 10min avant, soit 8h35 et 13h20. Merci de respecter les horaires.
  - **Equipe pédagogique**
    - Mme Ménard : directrice et classe de CE1
    - M. Chalmet : classe de CE1
    - Mme Brisse : classe de CP
    - Mlle Bourbon : classe de CP
    - Mlle VILLEPOUX : classe de CLIS
    - M. Sarribouette : Décharge de direction en CE1 le mardi et classe de Mlle Bourbon le vendredi.
    - M. Meunier et Mme Van Assche , remplaçants rattachés à l'école.
  - **Réseau d'aide spécialisé(RASED)** :
    - Mme Gesta-Carré : psychologue scolaire. Tél : 02.54.48.09.80
    - Mme Loeuillet : Maître E. tél : 02.54.06.04.62
    - Mme Sorel : Maître G. tél : 02.54.48.36.36
- *Employée municipale rattachée à l'école et responsable de la garderie : Mlle MAYET*
- *Agent d'entretien : Mme Newman*
- *La garderie fonctionne de 7h45 à 8h35 et de 16h30 à 18h20.*

Le règlement intérieur a été distribué aux CP à l'inscription. Les ce1 vont en recevoir un. Vous pouvez aussi le consulter sur le site en ligne et il est affiché dans le hall d'entrée. Merci de le lire et de le signer.

Nous demandons aux parents de couvrir et d'étiqueter les livres et fichiers confiés à leur enfant en ce début d'année.

*Mme Ménard est déchargée de sa classe le mardi. Si possible, prendre rendez-vous ce jour pour la rencontrer.*

*Chaque élève a un cahier sur lequel vous trouverez les informations qui vous sont destinées. Vous pourrez également y inscrire les messages que vous voudrez nous faire parvenir. **Merci de le consulter tous les jours** et de le signer pour attester de votre lecture. Pensez pour toute correspondance à mentionner le nom de votre enfant s'il ne porte pas le même nom que vous.*

*Une élection de parents délégués au Conseil d'école va avoir lieu courant octobre. Pensez à vous porter candidat si cela vous intéresse. Le Conseil d'école est une instance importante de la vie de l'école.*

## Organisation de la semaine scolaire et absences.

Les dérogations d'absence sont exceptionnelles. Elles doivent être écrites en justifiant la raison. Merci d'organiser vos départs en vacances afin de respecter le temps scolaire.

Nous vous rappelons que toute absence doit être signalée à l'école le jour même de l'absence et justifiée au retour de l'élève par écrit. Toute absence non justifiée est signalée aux services de l'inspection académique.

Les élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage pourront bénéficier d'une aide personnalisée en petits groupes, avec l'accord des parents. Cette aide a lieu de 16h30 à 17h10 sur proposition de l'enseignant.

### **Date de la réunion de rentrée.**

Une réunion d'information sur l'école et la scolarité en général aura lieu le  
**vendredi 10 septembre à 18h30.**

👉 Attention, il n'y aura pas de rappel pour cette réunion. Retenez bien cette date.

La semaine suivante auront lieu les réunions propres à chaque classe .

### **Vacances scolaires.**

<b>Vacances de la Toussaint</b>	du vendredi 22 octobre 2010 au mercredi 3 novembre 2010. <i>Attention classe le mercredi pour récupérer le vendredi d'Ascension.</i>
<b>Vacances de Noël</b>	du vendredi 17 décembre 2010 au lundi 03 janvier 2011
<b>Vacances d'hiver</b>	du vendredi 18 février au lundi 07 mars
<b>Vacances de printemps</b>	du vendredi 15 avril au lundi 02 mai
<b>Vacances d'été</b>	vendredi 01 juillet

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise le matin du jour indiqué.

Pas de classe le vendredi 03 juin. Pont de l'Ascension.

Deux rencontres individuelles parents-enseignants seront planifiées en cours d'année.

***N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec l'enseignant de votre enfant. Le dialogue et la confiance permettent de résoudre bien des petits soucis de la scolarité.***

Suivez la vie de l'école, les informations, le compte rendu du Conseil d'école....en consultant son site internet à l'adresse suivante (à mettre dans vos favoris) :

<http://ec-eugene-delacroix-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

***Merci de retourner les fiches de renseignements, autorisation, urgence et attestations d'assurance avant le 13 septembre.***